



## COMMUNE DE SAINT JEAN DE BOURNAY –

### AVIS D'ENQUETE OUVERTE AU PUBLIC

Par arrêté municipal N° 2018-PM-95 en date du 2 juillet 2018, le Maire de la Commune de SAINT JEAN DE BOURNAY a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclasser un chemin rural situé au lieudit « Pan perdu ».

Il s'agit d'aliéner un chemin matérialisé au cadastre comme chemin rural limitrophe aux parcelles AX 5, AX 239, AK 544, AK 307, qui était affecté à l'usage d'une desserte permettant l'irrigation du canal de la Gervonde. Cet usage a été abandonné depuis de nombreuses années.

A cet effet,

**Monsieur Raymond ULLMANN** a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de SAINT JEAN DE BOURNAY sur une période de 15 jours, **du lundi 23 juillet 2018 au mercredi 8 août 2018 inclus**, aux jours et heures suivants :

***1<sup>er</sup> permanence /ouverture de l'enquête publique : lundi 23 juillet 2018 de 10 h à 12 h***

***2<sup>ème</sup> permanence / fin de l'enquête publique : mercredi 8 août 2018 de 15 h à 17 h***

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à disposition du public en mairie. Les observations pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet ou adressées directement par écrit à M. Raymond ULLMANN, Commissaire-enquêteur, Mairie de ST JEAN DE BOURNAY 38440, Montée de l'Hôtel de Ville. Des remarques pourront également être envoyées par mail à l'adresse suivante : [mairie@saintjeandebournay.fr](mailto:mairie@saintjeandebournay.fr)